

Guide canadien de ressources pour les victimes

Le présent guide vise à aider les victimes d'actes criminels, tout particulièrement les victimes de conduite avec facultés affaiblies, à trouver les ressources dont elles ont besoin pour composer avec le système de justice pénal et les autres réseaux de services et de programmes. Au cours de l'élaboration de ce document, nous avons tenté d'inclure les renseignements pertinents concernant les organismes énumérés ci-après. Bien qu'il ne contienne pas toutes les ressources disponibles pour les victimes, nous croyons que ce guide saura vous être utile.

Ce guide est dédié à toutes les femmes et à tous les hommes qui interviennent auprès des victimes d'actes criminels et qui les accompagnent dans leur cheminement dans la douleur. MADD Canada (Les mères contre l'alcool au volant) offre ce guide aux victimes de la conduite avec facultés affaiblies, à leurs amis et à leurs familles, ainsi qu'à tous les citoyens intéressés du pays.

Ce ne sera pas toujours facile, mais sachez que nous sommes là pour vous.

MADD Canada, Services d'aide aux victimes

Guide canadien de ressources pour les victimes
Imprimé par MADD Canada
Mississauga (Ontario)
Canada

Première impression 1999
Deuxième impression 2000

Si vous vous trouvez dans une situation d'urgence et avez besoin d'aide immédiatement, veuillez prendre l'une des mesures suivantes :

1. Communiquez avec un membre de votre famille, un ami ou un voisin;
2. Communiquez avec votre médecin de famille;
3. Communiquez avec une ligne d'écoute téléphonique en cas d'urgence (voir le numéro dans l'annuaire téléphonique, ou encore appelez la téléphoniste);
4. Rendez-vous à la salle d'urgence de l'hôpital le plus près;
5. Appelez la police pour obtenir de l'aide.

Table des matières

Ressources nationales

Pages 7 à 14

Association canadienne pour les handicapés neurologiques
Conseil canadien de la sécurité
Association du Barreau canadien
La coalition canadienne des traumatisés crâniens
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST)
Centre canadien de lutte contre les toxicomanies
Association médicale canadienne (AMC)
Association canadienne pour la santé mentale (ACSM)
Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes et Association canadienne des policiers
Concerns Canada
Service correctionnel du Canada (SCC)
Conseil des Canadiens avec déficiences
Gouvernement du Canada
Développement des ressources humaines Canada – Programmes de la sécurité du revenu
Bureau d'assurance du Canada
MADD Canada
Ministre de la Justice et Procureur général du Canada
Ministère du Solliciteur général du Canada
Administration centrale de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC)
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada (GRC)
Référence Canada
Sauve-qui-pense
Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (CCATM)
Fondation de recherches sur les blessures de la route au Canada
Transports Canada
Victims of Violence Resource Centre

Alberta

Pages 15 à 17

Alberta Civil Trial Lawyers Association
Alberta Family and Social Services

Alberta Justice
Alberta Police Professional Standards – Citizen Complaints
Alberta Solicitor General – Victims Programs and Services
Gouvernement de l'Alberta
Bureau d'assurance du Canada
Southern Alberta Victims Assistance
The Law Society of Alberta

Colombie-Britannique

Pages 18 à 21

British Columbia Police Officers – Complaints
Service correctionnel du Canada (SCC) – Région du Pacifique
Gouvernement de la Colombie-Britannique
Bureau d'assurance du Canada
Law Society of British Columbia
Ministry of Human Resources
Ministry of the Attorney General – Victim Services Division
Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional du Pacifique
Trial Lawyers Association of British Columbia
BC Victims Information Line
Police Victim Services of BC
Crown Counsel Victim/Witness Services
Police Based Victim Services, Specialized Victim Services & Victim Information Line
Joint Victim Liason Information Unit, CNLC/SCC

Manitoba

Pages 22 à 23

Contact Community Information
Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels
Gouvernement du Manitoba
Bureau d'assurance du Canada
Service de référence aux avocats du Manitoba
Société du Barreau du Manitoba
Ministère de la Justice du Manitoba – Service d'aide aux victimes
Service correctionnel du Canada (SCC) – Région des Prairies

Nouveau-Brunswick

Pages 24 à 25

Service correctionnel du Canada (SCC) – Région de l'Atlantique
Ministère de la Santé et des Services communautaires
Ministère du Solliciteur général – Services d'aide aux victimes
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Bureau d'assurance du Canada
Barreau du Nouveau-Brunswick

Terre-Neuve et Labrador

Pages 26 à 27

Ministère de la Justice – Services relatifs aux poursuites
Ministère de la Justice – Programme de services d’aide aux victimes
Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador
Bureau d’assurance du Canada
Law Society of Newfoundland
Royal Newfoundland Constabulary

Territoires du Nord-Ouest

Pages 28 à 29

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Ministère de la Justice
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Bureau d’assurance du Canada
Barreau des Territoires du Nord-Ouest
Victim Services
Fort Smith Victim Assistance

Nouvelle-Écosse

Pages 30 à 31

Department of Justice – Victims’ Services Division
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse
Bureau d’assurance du Canada
Nova Scotia Department of Community Services
Nova Scotia’s Barristers’ Society
Head-ON
Head Injuries Association of Nova Scotia

Nunavut

Page 32

Ministère de la Justice
Gouvernement de Nunavut
Law Society of Nunavut
Nunavut Court of Justice Library

Ontario

Pages 33 à 37

Centre de toxicomanie et de santé mentale

Service correctionnel du Canada (SCC) – Région de l'Ontario
Gouvernement de l'Ontario
Ministère du Procureur général
Office for Victims of Crime
Ministère des Services sociaux et communautaires
Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional de l'Ontario
Commission des libérations conditionnelles de l'Ontario
Ontario Injury Prevention Resource Centre (OIPRC)
Ontario Trial Lawyers Association
Solliciteur général et Services correctionnels
Barreau du Haut-Canada
Victim/Witness Assistance Program (VWAP)
Les Familles endeuillées de l'Ontario
Services d'aide aux victimes du ministère du Solliciteur général

Île-du-Prince-Édouard

Pages 38 à 39

Department of Health and Social Services
Department of Justice and Attorney General – Victim Services Program
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard
Bureau d'assurance du Canada
Barreau de l'Île-du-Prince-Édouard
Services communautaires en santé mentale
Survivors of Drinking Drivers
Bureau du procureur de la Couronne

Québec

Pages 40 à 41

Barreau du Québec
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (C.A.V.A.C.)
Service correctionnel du Canada (SCC) – Région du Québec
Gouvernement du Québec
Société de l'assurance automobile du Québec
Ministère de la Justice
Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional du Québec

Saskatchewan

Pages 42 à 44

Service correctionnel du Canada (SCC) – Région des Prairies
Gouvernement de la Saskatchewan
Law Society of Saskatchewan
Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional des Prairies
Saskatchewan Department of Justice – Victim Services

Saskatchewan Social Services
Saskatchewan Trial Lawyers Association

Yukon

Pages 45 à 46

Ministère de la Santé et des Affaires sociales
Gouvernement du Yukon

Barreau du Yukon

Services d'aide aux victimes et Section de prévention contre la violence familiale

- Bureau de Dawson City
- Bureau de Watson Lake

Ministère de la Justice

Witness Administration Program

RESSOURCES NATIONALES

Association canadienne pour les handicapés neurologiques

59, chemin Clement
Etobicoke (Ontario)
M9R 1Y5
Tél. : (416) 244-1992 ou 1-800-561-1497
Fax : (416) 244-4099
www.AND.ca

L'Association canadienne pour les handicapés neurologiques offre de l'aide aux personnes atteintes de déficiences neurologiques et vise à réduire ou à éliminer ces déficiences.

Conseil canadien de la sécurité

1020 Thomas Spratt Place
Ottawa (Ontario)
K1G 5L5
Tél. : (613) 739-1535
Fax : (613) 739-1566
Courriel : csc@safety-council.org
www.safety-council.org

Le Conseil canadien de la sécurité assure l'information, l'éducation et la sensibilisation en matière de sécurité concernant tous les aspects de la vie au Canada : le travail, la circulation, le foyer et les loisirs.

Association du Barreau canadien

902 – 50, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1P 6L2
Tél. : (613) 237-2925 ou 1-800-267-8860
Fax : (613) 237-0185
Courriel : Info@CBA.org
www.cba.org

L'Association du Barreau canadien assure la promotion des systèmes de justice équitable, contribue à la réforme efficace du droit et fait la promotion de l'égalité au sein de la profession juridique.

La coalition canadienne des traumatisés crâniens

1 Donald Road
Winnipeg (Manitoba)
R1A 2T2
Tél. : (204) 334-0471 ou 1-800-735-2242
Fax : (204) 757-7103
Courriel : cibc@pcs.mb.ca
www.cbic.ca

La coalition canadienne des traumatisés crâniens facilite l'établissement d'associations et de sociétés des traumatisés crâniens au Canada. Elle fournit l'éducation, encourage la recherche et vise à accroître la sensibilisation et la compréhension du public à l'égard du traumatisme crânien.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST)

250 Main Street East
Hamilton (Ontario)
L8N 1H6
Tél. : (905) 570-8094 ou 1-800-668-4284 (sans frais au Canada)
Fax : (905) 572-2206
www.ccohs.ca

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) fait la promotion de la sécurité et de la santé du milieu de travail en fournissant de l'information et des conseils sur la santé et la sécurité au travail.

Centre canadien de lutte contre les toxicomanies

75, rue Albert, bureau 300
Ottawa (Ontario)
K1P 5E7
Tél. : (613) 235-4048
Fax : (613) 235-8101
Courriel : breimer@ccsa.ca
www.ccsa.ca

Le Centre canadien de lutte contre les toxicomanies est un organisme sans but lucratif qui vise à réduire les effets néfastes liés à l'usage de l'alcool, du tabac et d'autres drogues.

Association médicale canadienne (AMC)

1867, promenade Alta Vista

Ottawa (Ontario)

K1G 3Y6

Tél. : (613) 731-9331 ou 1-800-267-9703

Fax : (613) 731-9331

www.cma.ca

L'Association médicale canadienne (AMC) est un organisme professionnel bénévole qui représente des milliers de médecins du Canada. Son mandat consiste en partie à promouvoir l'élaboration de politiques nationales coordonnées relatives aux soins de la santé. Le code de l'éthique de l'AMC établit la norme en ce qui concerne le comportement des médecins au Canada.

Association canadienne pour la santé mentale (ACSM)

Bureau national

2160, rue Yonge, 3^e étage

Toronto (Ontario)

M4S 2Z3

Tél. : (416) 484-7750

Fax : (416) 484-4617

Courriel : cmhanat@interlog.com

www.cmha.ca

L'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) est une des plus anciennes organisations bénévoles au Canada et est la seule à traiter de tous les aspects de la santé mentale et des maladies mentales. L'ACSM lutte contre les troubles de santé mentale et les désordres émotifs. À cette fin elle effectue de la recherche et offre des services d'information, elle dirige des projets de recherche commandités, elle offre des ateliers et des séminaires, elle publie des dépliants et des bulletins d'information et elle met sur pied des centres de ressources. Ses bureaux sont au nombre d'environ 135 dans les petites et les grandes communautés de toutes les provinces et de tous les territoires. Pour obtenir plus de renseignements, composer le numéro ci-dessus.

Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes et Association canadienne des policiers

Bureau 100

141, rue Catherine

Ottawa (Ontario)

K2P 1C3

Tél. : (613) 231-4168

Fax : (613) 231-3254

www.cpa-acp.ca

Courriel : info@cpa-acp.ca

Le Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes et l'Association canadienne des policiers offre de l'aide aux victimes d'actes criminels concernant le processus de justice pénale et agit à titre de centre d'information pour les questions qui touchent les victimes d'actes criminels partout au Canada.

Concerns Canada

4500 Sheppard Avenue East
bureau 112/H
Agincourt (Ontario)
M1S 3R6
Tél. : (416) 293-3400
Fax : (416) 293-1142

Concerns Canada est la plus ancienne organisation sans but lucratif se dévouant à la prévention de la dépendance (alcool, drogue) au Canada. Sa mission consiste à promouvoir et à encourager l'adoption d'un style de vie positif sans dépendance sur l'alcool, le tabac ou les drogues.

Service correctionnel du Canada (SCC)

Édifice Sir Wilfred Laurier
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P9
Tél. : (613) 992-5891
Fax : (613) 943-1630
www.csc-scc.gc.ca

La mission du Service correctionnel du Canada (SCC) consiste à contribuer à la protection de la société en incitant activement les contrevenants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sécuritaire, sûr et humain. Le SCC compte plusieurs bureaux régionaux. Composer le numéro indiqué ci-dessus ou consulter la liste d'organismes du présent guide pour la province qui vous intéresse.

Conseil des Canadiens avec déficiences

926 – 294 Portage Avenue
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0B9
Tél./TTY : (204) 947-0303
Fax : (204) 942-4625
Courriel : ccd@pcs.mb.ca
www.pcs.mb.ca/~ccd

Le Conseil des Canadiens avec déficiences représente les personnes avec des déficiences au Canada et à ce titre, vise à améliorer la vie des Canadiens avec déficiences.

Gouvernement du Canada

www.Canada.gc.ca

Développement des ressources humaines Canada – Programmes de la sécurité du revenu

C. P. 5100, Station D
Scarborough (Ontario)
M1R 5C8

Tél. : 1-800-277-9914 (anglais)
Tél. : 1-800-277-9915 (français)
TDD/TYY – 1-800-255-4786
Fax : (416) 973-5415
www.hrd.-drhc.gc.ca

Développement des ressources humaines Canada est un bureau fédéral qui vise à offrir aux victimes les renseignements dont elles ont besoin concernant le Régime de pensions du Canada (RPC), le Programme de la sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG). Pour obtenir les coordonnées d'un bureau régional, composer le numéro ci-dessus ou visiter le site Web de DRHC.

Bureau d'assurance du Canada

151, rue Young
bureau 1800
Toronto (Ontario)
M5C 2W7

Tél. : (416) 362-2031 ou 1-800-387-2880
Fax : (416) 361-5952
Ligne des renseignements pour le consommateur : 1-800-387-2880
www.ibr.ca

Le Bureau d'assurance du Canada est l'association représentant les compagnies qui assurent les résidences, les automobiles et les entreprises des Canadiens.

MADD Canada

Bureau national
6507C, chemin Mississauga
Mississauga (Ontario)
L5N 1A6
Tél.: (905) 813-6233 ou 1-800-665-6233
Fax : (905) 813-8920
Courriel : maddinfo@madd.ca
www.madd.ca

MADD Canada est un organisme de base populaire dirigé par des bénévoles. Sa mission consiste à mettre fin à la conduite avec facultés affaiblies et à venir en aide aux victimes de ce crime de violence. L'organisme compte nombre de sections locales partout au Canada. Pour connaître la section de votre région, communiquer avec le bureau national ou consulter le site Web de MADD Canada.

Ministre de la Justice et Procureur général du Canada

284, rue Wellington

Ottawa (Ontario)

K1A 0H8

Tél. : (613) 957-4222 TDD/TTY : (613) 992-4556

Fax : (613) 954-0811

<http://Canada.justice.gc.ca>

Le ministre de la Justice et Procureur général du Canada est responsable des politiques relatives à la justice pénale à l'échelon fédéral.

Ministère du Solliciteur général du Canada

340, avenue Laurier Ouest

Ottawa (Ontario)

K1A 0P8

Tél : (613) 991-3283

Fax : (613) 952-2240

www.sgc.gc.ca

Le portefeuille du Solliciteur général a la responsabilité de protéger les Canadiens et de contribuer à faire en sorte que le Canada demeure une société paisible et sûre. Le Ministère comporte quatre organismes : La Gendarmerie royale du Canada (GRC), le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), le Service correctionnel du Canada (SCC) et la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC).

Administration centrale de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC)

Édifice Sir Wilfred Laurier

410, avenue Laurier Ouest

Ottawa (Ontario)

K1A 0R1

Tél. : (613) 954-6549

Fax : (613) 957-3241

www.npb-cnlc.gc.ca

La Commission nationale des libérations conditionnelles, en tant que partie intégrante du système de justice pénale, prend en toute indépendance des décisions judiciaires sur la mise en liberté sous condition et sur la réhabilitation et formule des recommandations en matière de clémence. Il y a un nombre de bureaux régionaux de la CNLC. Pour en savoir plus, composer le numéro ci-dessus ou consulter la liste d'organismes du présent guide pour la province qui vous intéresse.

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada (GRC)

C. P. 3423
Station D
Ottawa (Ontario)
K1P 6L4
Tél. : 1-800-267-6637

La commission reçoit des plaintes provenant de partout au pays concernant le comportement de la GRC.

Référence Canada

Il s'agit d'un programme fédéral offrant sans frais à tous les Canadiens des renseignements généraux et des références aux initiatives et aux programmes gouvernementaux. Les renseignements sont offerts par téléphone dans les deux langues officielles.

Dans toutes les régions du Canada, à l'exception du Manitoba et du Québec (voir plus bas)

Tél : 1-800-667-3355
TDD : 1-800-465-7735
Ottawa (613) 941-4823

Manitoba seulement

Tél. : 1-800-282-8060
Winnipeg : (204) 945-3744
TDD : (204) 945-4796

Québec seulement

Tél : 1-800-363-1363
TDD : 1-800-361-9596

Sauve-qui-pense

658, avenue Danforth
bureau 301

Toronto (Ontario)

M4J 5B9

Tél. : (416) 463-9878

Fax : (416) 463-0137

Courriel : choose@smartrisk.ca

www.smartrisk.ca

Sauve-qui-pense a été créé en 1992 pour réduire les blessures et les décès liés aux blessures. L'organisme a mis en œuvre un nombre de techniques innovatrices visant à contrer les blessures. Veuillez composer le numéro ci-dessus pour obtenir plus de renseignements.

Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (CCATM)

2323, boul. St-Laurent
Ottawa (Ontario)
K1G 4J8
Tél. : (613) 736-1003
Fax : (613) 736-1395

Le CCATM est l'organisation officielle au Canada chargée de coordonner tous les aspects liés à l'administration, à la réglementation et au contrôle du transport motorisé et de la sécurité routière.

Fondation de recherches sur les blessures de la route au Canada

171, rue Nepean
bureau 200
Ottawa (Ontario)
K2P 0B4
Tél. : (613) 238-5235
Fax : (613) 238-5292
Courriel : tirf@sonrtis.com

La Fondation de recherches sur les blessures de la route au Canada fournit des renseignements statistiques sur la conduite avec facultés affaiblies et les facteurs humains.

Transports Canada

330, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1A 0N5
Tél. : (613) 990-2309/998-5111 ou 1-800-333-0371
Fax : (613) 954-4731/998-8620
www.tc.gc.ca
Courriel : webfeedback@tc.gc.ca

Le mandat de Transports Canada est d'assurer le meilleur réseau transport possible pour le Canada et les Canadiens.

Victims of Violence Resource Centre

Sans frais 1-888-606-0000 ou (613) 233-0052

Intervenir auprès des victimes de crimes de violence partout au Canada.

ALBERTA

Alberta Civil Trial Lawyers Association

#550, 10055-106th Street
Edmonton (Alberta)
T5J 2Y2
Tél. : (780) 429-1133 ou 1-800-665-7248
Fax : (780) 429-1199
Courriel : admin@actla.com
www.actla.com

La Alberta Civil Trial Lawyers Association est constituée d'avocats qui sont disponibles pour représenter les victimes dans les procès au civil.

Alberta Family and Social Services

Communications
10035 – 108th Street
Edmonton (Alberta)
T5J 3E1
Tél. : (780) 415-0733
Courriel : afss.webeditor@gov.ab.ca

Le mandat des Alberta Family and Social Services est d'aider les familles à être responsables, d'aider les adultes à être indépendants et d'assurer la sécurité des enfants. Le ministère est responsable d'assurer un soutien dans les domaines du revenu et de l'emploi, de fournir les services aux personnes handicapées ainsi que les services de bien-être des enfants et des familles.

Alberta Justice

Justice Communications
3rd Floor, Bowker Building
9833 – 109 Street
Edmonton (Alberta)
T5K 2E8
Tél. : (780) 427-2745 Sans frais dans la province par l'entremise du système RITE au 310-000
www.gov.ab.ca/just/dept/dept.html
Courriel : web.team@just.gav.ab.ca

Le mandat du ministère de la justice est d'assurer l'équité dans l'administration de la justice en Alberta. Il veille à ce que les procédures au criminel et au civil soient justes et efficaces et donne accès à de l'aide juridique aux personnes qui y sont admissibles.

**Alberta Police Professional Standards
Citizen Complaints**

133 – 6th Avenue South East
Calgary (Alberta)
P2G 4Z1
Tél. : (403) 268-5904

L'unité des normes professionnelles reçoit les plaintes concernant le comportement des policiers de l'Alberta.

Alberta Solicitor General – Victims Programs and Services

10365-97th St.
10^e étage
Edmonton (Alberta)
T5J 3W7
Tél. : (780) 427-3460
Fax : (780) 427-5916
www.gov.ab.ca/just

Les Victims Programs and Services fournissent de l'aide et des références aux victimes d'actes criminels. Ils offrent des renseignements et un soutien communautaire et gèrent le fonds pour les victimes d'actes criminels. La province compte plusieurs bureaux de service. Composer le numéro ci-dessus pour savoir où se situe le bureau de votre région.

Gouvernement de l'Alberta

www.gov.ab.ca

Ce site Web gouvernemental fournit des renseignements sur les services et les fonctions des différents bureaux du gouvernement de l'Alberta.

Bureau d'assurance du Canada

Prairies et Territoires du Nord-Ouest
1-800-377-6378

Southern Alberta Victims Assistance

427 Stafford Drive South

Lethbridge (Alberta)

T1J 4G2

Tél. : (403) 329-5016

Fax : (403) 329-5061

La Southern Alberta Victims Assistance est un programme régional qui fournit des services aux victimes dans 12 communautés rurales du Sud de l'Alberta par l'entremise de la GRC. On communique avec les victimes d'actes criminels ou autres afin de s'assurer qu'elles disposent des renseignements, du soutien et des références dont elles ont besoin. Pour plus de renseignements, composer le numéro ci-dessus.

The Law Society of Alberta

Bureau de Calgary (bureau principal)

600 – 919 11th Avenue South West

Calgary (Alberta)

T2R 1P3

Tél. : (403) 229-4700 ou 1-800-661-9003

Fax : (403) 228-1728

www.lawsocietyalberta.com

La tâche principale de la Law Society of Alberta consiste à protéger l'intérêt du public. Il s'agit d'une société autodirigée dont le fonctionnement est fondé sur la *Legal Profession Act* de l'Alberta. La société offre également un service de référence à des avocats, dont la première demi-heure de consultation professionnelle est gratuite. Un bureau satellite est situé à Edmonton. Pour plus de renseignements, composer un des numéros ci-dessus.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

British Columbia Police Officers - Complaints

Tél. (pour les cas non urgents) : (604) 717-3535
Vancouver (Colombie-Britannique)

Le bureau des plaintes reçoit les plaintes du public concernant le comportement des policiers.

Service correctionnel du Canada (SCC) – Région du Pacifique

C. P. 4500
32560, avenue Simon
2^e étage, bureau 205
Clearbrook (Colombie-Britannique)
V2T 5L7
Tél. : (604) 870-2501
Fax : (604) 870-2430

Le Service correctionnel du Canada — Région du Pacifique a comme mission de contribuer à la protection de la société incitant activement les contrevenants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sécuritaire, sûr et humain.

Gouvernement de la Colombie-Britannique

www.gov.bc.ca
Tél. : 1-800-663-7867
TDD : 1-800-661-8773

Ce site Web gouvernemental fournit des renseignements sur les services et les fonctions des différents bureaux du gouvernement de la Colombie-Britannique.

Bureau d'assurance du Canada Colombie-Britannique et Yukon

1-877-772-3377
(604) 684-3635

Law Society of British Columbia

845, rue Cambie

Vancouver (Colombie-Britannique)

V6B 4Z9

Tél. : (604) 669-2533, sans frais en C.-B. 1-800-903-5300

Fax : (604)669-5232

www.lawsociety.bc.ca

La responsabilité principale de la Law Society of British Columbia consiste à protéger l'intérêt public dans l'administration de la justice. La société réfère les victimes à des avocats de la province, dont elle régit d'ailleurs le comportement.

Ministry of Human Resources

Communications Branch

P. O. Box 9933 STN PROV GOV'T

Victoria (Colombie-Britannique)

V8W 9R2

Tél. : (250) 387-6485

Fax : (250) 356-7801

Le Ministry of Human Resources a comme mandat d'aider les résidents de la Colombie-Britannique à acquérir une sécurité économique en leur fournissant de l'emploi, et si nécessaire, en offrant un soutien financier et des services connexes.

Ministry of the Attorney General**Victim Services Division**

Community Justice Branch

302 – 815, rue Hornby

Vancouver (Colombie-Britannique)

V6Z 2E6

Tél. : (604) 775-2331

Fax : (604) 660-5340

La division des services d'aide aux victimes fournit de façon continue le financement des services aux victimes, de l'élaboration de politiques, de la formation, de la diffusion d'information et des références pour les victimes d'actes criminels.

Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional du Pacifique

32315 South Fraser Way
bureau 305
Abbotsford (Colombie-Britannique)
V2T 1W6
Tél. : (604) 870-2468
Fax : (604) 870-2498
Ligne d'information pour les victimes : 1-888-999-8828

La Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional du Pacifique, en tant que partie intégrante du système de justice pénale, prend en toute indépendance des décisions judiciaires sur la mise en liberté sous condition et sur la réhabilitation et formule des recommandations en matière de clémence. Elle contribue à la protection de la société en favorisant la réintégration en temps opportun des délinquants comme citoyens respectueux des lois.

Trial Lawyers Association of British Columbia

1300 – 1100, rue Melville
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6E 4A6
Tél. : (604) 682-5343 ou sans frais 1-888-558-5222
Fax : (604) 682-0373
www.tlabc.org
Courriel : tle-info@tlabc.org

La Trial Lawyers Association of British Columbia est constituée d'avocats qui sont disponibles pour représenter les victimes dans des procès au civil.

The BC Victims Information Line

Tél. : 1-800-563-0808

Ce numéro sans frais permet aux victimes d'actes criminels d'obtenir des renseignements et des références concernant les services et les programmes offerts dans leurs communautés.

Police Victim Services of BC

207-815, rue Hornby
Vancouver (C.-B.)
V6Z 2E6
Tél. : (604)646-6631
Fax : (604)646-6632
Courriel : pvsobc@bc.sympatico.ca

**Crown Counsel
Victim/Witness Services**

Criminal Justice Branch
Ministry of Attorney General
9^e étage, 1001, rue Douglas
Victoria (Colombie-Britannique)
V8W 2C5
Tél. : (250) 387-3840 ou (250) 953-4353
Fax : (250) 387-0090

Composer un des numéros ci-dessus pour demander où sont situés les bureaux locaux.

Les employés des Crown Victim/Witness Services(CV/WS) sont des employés de la Criminal Justice Branch chargés de fournir des services aux victimes en vertu de la *Victims of Crime Act* et d'aider au procureur de la Couronne à intervenir auprès des témoins et des victimes et leurs familles qui sont vulnérables dans les cas impliquant un traumatisme physique ou psychologique grave ou un décès.

**Police-based Victim Services
Specialized Victim Services, and
Victim Information Line**

Victim Services Division
Ministry of Attorney General
8^e étage
1001, rue Douglas
Victoria (Colombie-Britannique)
Tél. : (250) 387-6848
Fax : (250) 356-1092

Les programmes policiers d'intervention auprès des victimes, généralement en place dans les bureaux locaux de la GRC ou de la police municipale, fournissent des renseignements relatifs à la justice, de l'aide et des références à toutes les victimes d'actes criminels dès leur premier contact avec le système judiciaire.

Composer le numéro ci-dessus pour obtenir des renseignements sur les divisions locales.

**Joint Victim Liaison Information Unit
CNLC/SCC**

3^e étage, 32315 South Fraser Way
Abbotsford (Colombie-Britannique)
V2T 4M8
Tél. : (604) 870-2461
Fax : (604) 870-2498

Composer le numéro ci-dessus pour obtenir le numéro du coordonnateur de votre région.

MANITOBA

Contact Community Information

4^e étage

5, rue Donald

Winnipeg (Manitoba)

R3L 2T4

Tél. : (204) 287-8827

Fax : (204) 287-8785

Courriel : projectvcw@mb.sympatico.ca

Ce centre d'information communautaire met en contact les personnes dans le besoin avec les organismes ou les services appropriés en vue des les aider. Il réfère les intéressés aux services de la santé et d'aide sociale et aux ressources éducationnelles, culturelles et récréatives de Winnipeg et du Manitoba.

Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels

763, avenue Portage

Winnipeg (Manitoba)

R3G 3N2

Tél. : (204) 945-0899

Fax : (204) 784-1452

La Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels fournit de l'aide financière aux personnes blessées par suite d'un crime commis au Manitoba. Des ressources financières sont disponibles pour les conjoints, les parents ou les enfants d'une victime décédée par suite d'un acte criminel. La consultation en psychologie est offerte aux personnes qui ont subi des blessures ou qui sont handicapées à cause d'un crime. Pour plus de renseignements au sujet du programme du processus de demande, composer le numéro ci-dessus.

Gouvernement du Manitoba

www.gov.mb.ca

Bureau d'assurance du Canada

Prairies et Territoires du Nord-Ouest

1-800-377-6378

Service de référence aux avocats du Manitoba

1-800-262-8800

Law Society of Manitoba

219, rue Kennedy
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1S8

Tél. : (204) 942-5571

Fax : (204) 956-0624

www.lawsociety.mb.ca

Courriel : admin@lawsociety.mb.ca

La Law Society of Manitoba vise à s'assurer que le public jouit d'un service adéquat fourni par un corps professionnel qui manifeste l'indépendance, la compétence et l'honneur de la profession juridique.

Ministère de la Justice du Manitoba – Service d'aide aux victimes

1215 – 405, avenue Broadway
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3L6

Tél. : (204) 945-0899 ou 1-800-262-9344 (sans frais au Manitoba)

Fax : (204) 948-3071

Le Service d'aide aux victimes intervient auprès des victimes en leur fournissant des renseignements et des références. En outre, le Ministère administre la *Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels*.

Service correctionnel du Canada (SCC) – Région des Prairies

C. P. 9223, 2313, Place Hanselman
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 3X5

La mission du Service correctionnel du Canada (SCC) — Région des Prairies, consiste à contribuer à la protection de la société en incitant activement les contrevenants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sécuritaire, sûr et humain.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Service correctionnel du Canada (SCC) – Région de l’Atlantique

1045, rue Main, 1^{er} étage, bureau 101

Moncton (Nouveau-Brunswick)

E1C 1H1

Tél. : (506) 851-6313

Numéro d’information pour les victimes : 1-800-265-8744 ou 1-800-265-8644

La mission du Service correctionnel du Canada (SCC) — Région de l’Atlantique, consiste à contribuer à la protection de la société en incitant activement les contrevenants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sécuritaire, sûr et humain.

Ministère de la Santé et des Services communautaires

C. P. 5100

Frédéricton (Nouveau-Brunswick)

E3B 5G8

Tél. : (506) 453-2536

Fax : (506) 444-4697

www.gov.nb.ca/hcs

Le Ministère de la Santé et des Services communautaires s’occupe des domaines liés aux services sociaux offerts aux familles et aux communautés, des services de soins de la santé et médicaux offerts au public ainsi que des services d’intervention pour les personnes souffrant d’une dépendance (alcool ou drogues).

Ministère du Solliciteur général – Services d’aide aux victimes

4^e étage, Barker House

570, rue Queen

Frédéricton (Nouveau-Brunswick)

E3B 5H1

Tél. : (506) 453-3992 1-888-762-8600

Fax : (506) 453-7481

Courriel : wwwsol@gov.nb.ca

www.gov.nb.ca/solgen

Le Ministère du Solliciteur général est l’organisme principal de la province qui est responsable d’assumer un leadership dans les domaines de l’ordre public et de la sécurité communautaire. Le programme de services d’aide aux victimes, qui comporte une gamme de programmes d’intervention, s’assure que les victimes d’actes criminels sont informées de leurs droits et de leurs responsabilités et qu’elles sont au courant des services qui leurs sont disponibles.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick

www.gov.nb.ca

Bureau d'assurance du Canada — Provinces de l'Atlantique

1-800-565-7189

Barreau du Nouveau-Brunswick

206 – 1133, rue Regent

Frédéricton (Nouveau-Brunswick)

E3B 3Z2

Tél. : (506) 458-8540

Fax : (506) 451-1421

Le Barreau du Nouveau-Brunswick fonctionne à titre d'organisme de réglementation pour ses membres. Le barreau réfère les victimes aux avocats et répond à leurs questions et préoccupations concernant ses membres.

Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional de l'Atlantique

1045, rue Main, bureau 101

Moncton (Nouveau-Brunswick)

E1C 1H1

Tél. : (506) 851-6056 ou (506) 851-3361

Fax : (506) 851-6926

La Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional de l'Atlantique, en tant que partie intégrante du système de justice pénale, prend en toute indépendance des décisions judiciaires sur la mise en liberté sous condition et sur la réhabilitation et formule des recommandations en matière de clémence. Elle contribue à la protection de la société en favorisant la réintégration en temps opportun des délinquants comme citoyens respectueux des lois.

Saint John Family & Community Social Services Office

55, rue Union

Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)

E2L 5B7

Tél. : (506) 658-2734

Fax : (506) 658-3071

Composer le numéro ci-dessus pour obtenir les coordonnées le bureau de votre région.

TERRE-NEUVE ET LABRADOR

Ministère de la Justice – Services relatifs aux poursuites

4th Floor, East Block
Confederation Building
C. P. 8700
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 4J6
Tél. : (709) 729-2868
Fax : (709) 729-2129
www.gov.nf.ca/just/

Le Ministère de la Justice – Services relatifs aux poursuites dirige les poursuites en vertu du *Code criminel du Canada*, de la *Loi sur les jeunes contrevenants* et des lois provinciales, telles que le *Code de la route*. Le Ministère compte plusieurs bureaux régionaux. Composer le numéro ci-dessus pour obtenir plus de renseignements.

Ministère de la Justice – Programme de services d'aide aux victimes

Provincial Headquarters
P. O. Box 8700
315 Duckworth Street
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 4J6
Tél. : (709) 729-0900
Fax : (709) 729-0053
www.gov.nf.ca/just

Le programme de services aux victimes offre une gamme de services dans le cadre du système de justice pénale à l'intention des victimes d'actes criminels. Le programme est axé sur le soutien, la défense des droits et l'information.

Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador

www.gov.nf.ca
Courriel : info@gov.nf.ca

Bureau d'assurance du Canada Provinces de l'Atlantique

1-800-565-7189

Law Society of Newfoundland

P. O. Box 1028, Station C
St. John's (Newfoundland)
A1C 5M3
Tél. : (709) 722-4740
Fax : (709) 722-8902
www.lawsociety.nf.ca

La Law Society of Newfoundland fonctionne à titre d'organisme de réglementation pour ses membres. Le barreau réfère les victimes aux avocats et répond à leurs questions et préoccupations concernant ses membres.

Royal Newfoundland Constabulary

Fort Townshend
St. John's (Terre-Neuve)
A1A 5B2
Tél. : (709) 729-8000
Fax : (709) 729-8248

Le Royal Newfoundland Constabulary est responsable d'assurer la prestation de services de police dans les différentes régions de la province, y compris les services d'intervention auprès des victimes d'actes criminels. Pour obtenir la liste de tous les bureaux de la province, composer le numéro ci-dessus ou visiter le site Web du gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Ministère de la Santé et des services sociaux

C. P. 1320
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X1A 2L9
Tél. : (867) 920-6173

Le Ministère de la Santé et des services administre une vaste gamme de programme de santé et de programme sociaux. Les programmes et les services offerts comprennent, entres autres, des services d'intervention auprès des familles, des programmes en matière de protection de la jeunesse et d'autonomie.

Ministère de la Justice

www.gov.nt.ca/Justice/

Le Ministère de la Justice est responsable de l'administration de la justice dans les Territoires du Nord-Ouest. Il s'occupe du système correctionnel en plus des tribunaux.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

www.gov.nt.ca

Bureau d'assurance du Canada

Prairies et Territoires du Nord-Ouest
1-800-377-6378

Barreau des Territoires du Nord-Ouest

4918 – 50th Street
C. P. 1298
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X1A 2N9
Tél. : (867) 873-3828
Fax : (867) 873-6344
Courriel : : lawsocnt@ssimicro.com
www.lawsociety.nt.ca

Le Barreau des Territoires du Nord-Ouest fonctionne à titre d'organisme de réglementation pour ses membres. Le Barreau réfère les victimes aux avocats et répond à leurs questions et préoccupations concernant ses membres.

Victim Services

Community Justice Division
Northwest Territories Justice
C. P. 1320
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X1A 2L9
Tél. : (867) 920-6911
Fax : (867) 873-0299

Le programme d'aide aux victimes intervient auprès des victimes d'actes criminels et des témoins qui sont impliqués dans des procès à la Cour suprême et à la cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest.

Fort Smith Victim Assistance

Uncle Gabe's Friendship Center
C. P. 957
Fort Smith (Territoires du Nord-Ouest)
X0E 0P0
Tél. : (867) 872-3004
Fax : (867) 872-5313
Personne-ressource : Una Simon — Coordonnatrice du programme

Ce programme fournit des renseignements concernant le système de justice pénale, intervient auprès des victimes (directes et indirectes), assure l'orientation, la préparation et l'accompagnement à la cour des victimes, fournit les renseignements relatifs à l'enquête et assure la communication entre le procureur de la Couronne, la GRC et les autres organismes concernés.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Department of Justice Victims' Services Division

5151 Terminal Road

C. P. 7

Halifax (Nouvelle-Écosse)

B3J 2L6

Tél. : (902) 424-4030

Fax : (902) 424-0252

www.gov.ns.ca/just – Department of Justice

Le Department of Justice s'occupe de deux programmes clés : le premier, *The Criminal Injuries Compensation Program*, assure l'indemnisation des victimes d'actes criminels; le deuxième, la Victims' Services Division, intervient auprès des victimes et des témoins d'actes criminels. La province renferme plusieurs bureaux régionaux. Pour obtenir plus de renseignements, composer le numéro ci-dessus.

Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

www.gov.ns.ca

Bureau d'assurance du Canada Provinces de l'Atlantique

1-800-565-7189

Nova Scotia Department of Community Services

Bureau principal

C. P. 696

Halifax (Nouvelle-Écosse)

B3J 2T7

Division des communications : Tél. : (902) 424-4326 Fax : (902) 424-0549

Aide financière : Tél. : (902) 424-4261 Fax : (902) 424-0721

Courriel : webcoms@gov.ns.ca

Le Nova Scotia Department of Community Services intervient sur le plan de la protection de la jeunesse, sur le plan de l'assistance salariale et du soutien en matière d'emploi. Il comporte plusieurs bureaux régionaux et de districts. Composer le numéro ci-dessus pour obtenir plus de renseignements, ou encore visiter le site Web du gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

Nova Scotia's Barristers' Society

1101 – 1645, rue Granville

Halifax (Nouvelle-Écosse)

B3J 1X3

Tél. : (902) 422-1491

Fax : (902) 429-4869

www.nsbs.ns.ca

Courriel : info@mail.nsbs.ns.ca

La Nova Scotia's Barristers' Society fournit des renseignements sur le droit en Nouvelle-Écosse ainsi que sur la communauté juridique de la province et les ressources qui y sont disponibles.

Head-On

Kentville (Nouvelle-Écosse)

Tél. : (902) 684-3314

Ce groupe vise à offrir un soutien aux personnes ayant subi des blessures crâniennes.

Head Injuries Association Of Nova Scotia

Yarmouth Regional Health Center

60, rue Vancouver

Yarmouth (Nouvelle-Écosse)

B5A 2P5

Tél. : (902) 742-3541

Cette association offre un soutien aux personnes ayant subi des blessures crâniennes ainsi qu'à leurs familles et assure la sensibilisation et l'éducation à l'égard des blessures crâniennes afin d'améliorer les services disponibles pour les personnes touchées.

NUNAVUT

Ministère de la Justice

Siobhan Arnatsiaq-Murphy

Bag 800

Iqaluit (Nunavut)

Tél. : (867) 979-5096

Fax : (867) 979-5478

Gouvernement de Nunavut

www.gov.nu.ca

Law Society of Nunavut

C. P. 149

Iqaluit (Nunavut)

X0A 0H0

Tél. : (867) 979-2330

Fax : (867) 979-2333

Nunavut Court of Justice Library

C. P. 297

Iqaluit (Nunavut)

X0A 0H0

Tél. : (867) 975-6134

www.pooka.nunanet.com/~ncjlib

ONTARIO

Centre de toxicomanie et de santé mentale

33, rue Russell

Toronto (Ontario)

M5S 2S1

Tél. : (416) 595-6111 ou 1-800-463-6273

Fax : (416) 595-6881

Courriel : info@camh.net

www.camh.net

Le Centre de toxicomanie et de santé mentale effectue de la recherche et fournit des ressources dans le domaine de la toxicomanie et de la santé mentale. Le Centre est constitué de quatre partenaires, soit The Addiction Research Foundation (ARF), le Clarke Institute of Psychiatry, le Donwood Institute et la Queen Street Mental Health.

Service correctionnel du Canada (SCC) – Région de l'Ontario

C. P. 1174

440 King Street West

Kingston (Ontario)

K7L 4Y8

Tél. : (613) 545-8211

Fax : (613) 545-8684

La mission du Service correctionnel du Canada (SCC) — Région de l'Ontario consiste à contribuer à la protection de la société en incitant activement les contrevenants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sécuritaire, sûr et humain.

Gouvernement de l'Ontario

www.gov.on.ca

Ce site Web gouvernemental fournit des renseignements sur les services et les fonctions des différents bureaux du gouvernement de l'Ontario.

Ministère du Procureur général

Communications

720, rue Bay, 11^e étage

Toronto (Ontario)

M5G 2K1

Tél. : (416) 326-2220

TTY/TDD : (416) 326-4012

Fax : (416) 326-4007

www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca

Courriel : jus.g.mag.webmaster@jus.gov.on.ca

Le Ministère du Procureur général est responsable d'assurer la prestation des programmes et services à l'intention des victimes et témoins. Ces programmes et ces services sont conçus pour faciliter la compréhension de la victime à l'égard du processus de justice pénale et sa participation à ce processus.

Bureau pour les victimes d'actes criminels : (416) 326-8661 ou 1-877-HELP-661

Le Ministère du Procureur général a créé ce service de référence à l'intention des victimes. Le mandat élargi du bureau consistera à améliorer la sécurité personnelle en fournissant des conseils sur la façon de continuer à apporter des améliorations les lois prévues par le système de justice pénale. Le bureau a en place une base de données détaillée sur les ressources qui sont disponibles pour les victimes dans toute la province d'Ontario. Pour obtenir des renseignements, composer le numéro de téléphone ci-dessus.

Ministère des Services sociaux et communautaires

Service téléphonique d'information

Tél. : (416) 325-5666

Fax : (416) 325-5172

Le Ministère des Services sociaux et communautaires offre des programmes et des services pour les personnes dans le besoin ainsi qu'une aide financière pour les personnes qui y sont admissibles.

Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional de l’Ontario

516, prom. O’Connor
bureau 100
Kingston (Ontario)
K7P 1N3
Tél. : (613) 634-3857
Fax : (613) 634-3861
Service téléphonique : 1-800-518-8817

La Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional de l’Ontario a établi un service téléphonique visant à fournir des renseignements aux victimes, à leurs familles et à leurs représentants sur les questions du ressort fédéral (peine d’emprisonnement de deux ans ou plus) concernant les points suivants : la déclaration de culpabilité et la période d’emprisonnement, les dates d’admissibilité pour l’absence temporaire, la libération conditionnelle partielle et la libération conditionnelle totale, les procédures à suivre lors d’une audience et la façon d’obtenir des copies des documents sur les décisions prises par la CNLC.

Commission des libérations conditionnelles de l’Ontario
Aide aux victimes – (416) 314-2447 ou 1-888-579-2888

La Commission des libérations conditionnelles de l’Ontario est chargée de prendre toutes les décisions concernant la libération conditionnelle des contrevenants d’âge adulte (18 ans et plus) ayant reçu une peine d’emprisonnement de moins de deux ans dans un centre correctionnel provincial. La Commission offre des renseignements généraux. Composer le numéro ci-dessus pour plus de renseignements. Tout appel sera retourné dans les 24 heures.

Ontario Injury Prevention Resource Centre (OIPRC)

a/s Association pour la santé publique de l’Ontario
468, rue Queen Est
bureau 202
Toronto (Ontario)
M5A 1T7
Tél. : (416) 367-3313 ou 1-800-267-6817, poste 25
Fax : (416) 367-2844
Courriel : opha@web.net
www.opha.on.ca/opha

Le Ontario Injury Prevention Resource Centre a été mis sur pied en 1994 pour assurer la promotion de la coordination des initiatives, de la création de réseaux et du partage de l’information parmi les personnes, les groupes et les organisations qui travaillent à éliminer les blessures en Ontario.

Ontario Trial Lawyers Association

4, rue Houston
bureau 301
Hamilton (Ontario)
L8N 3Z1
Tél. : (905) 777-1777 ou 1-800-567-3047
Fax : (905) 777-1667
Courriel : marsha@otla.com
www.otla.com

La Ontario Trial Lawyers Association est une organisation d'avocats agissant au noms des plaignants. L'Association s'engage à défendre les droits des victimes ayant subi tout préjudice. Les avocats qui la composent sont disponibles pour représenter les victimes dans les affaires au civil.

Solliciteur général et Services correctionnels

Édifice George Drew
11^e étage
25, rue Grosvenor
Toronto (Ontario)
M7A 1Y6
Tél. : (416) 326-5000
Fax : (416) 326-5085

Le Solliciteur général et les Services correctionnels assurent la surveillance de l'application de la loi et de la sécurité publique en Ontario. Ils sont responsables d'assurer la surveillance de contrevenants d'âge adulte (18 ans et plus) qui sont libérés conditionnellement et de ceux âgés de 16 et 17 ans qui sont impliqués dans le système de justice pénale.

Barreau du Haut-Canada

Osgoode Hall
130 Queen Street West
Toronto (Ontario)
M5H 2N6
Tél. : (416) 947-3300 or 1-800-668-7380
Fax : (416) 947-5967
www.lsuc.on.ca

Le Barreau du Haut-Canada a pour mission de régler la profession juridique dans l'intérêt public en veillant à ce que les avocates et les avocats, qui sont au service de la population de l'Ontario, répondent à des normes élevées en matière de formation, de compétence et de déontologie. Pour obtenir une référence à un avocat ou pour déposer une plainte concernant un avocat en particulier, composer le numéro ci-dessus.

Programmes et services à l'intention des victimes et témoins

Ministère du Procureur général

720, rue Bay

9^e étage

Toronto (Ontario)

M5G 2K1

Tél. : (416) 326-2429

Fax : (416) 326-2857

Ces programmes et services offrent un soutien aux victimes et aux témoins d'actes criminels au moment d'aller en cour. Des bureaux sont répartis dans différents palais de justice en Ontario. Composer le numéro de téléphone ci-dessus pour obtenir plus de renseignements.

Les Familles endeuillées de l'Ontario

562 Eglinton Ave. E.

bureau 401

Toronto (Ontario)

M4P 1P1

Tél. : (416) 440-0290

Fax : (416) 440-0304

Les familles endeuillées de l'Ontario est une organisation dont la mission est d'aider les personnes ayant perdu un être cher à apprendre à composer avec leur chagrin.

Services d'aide aux victimes du ministère du Solliciteur général

2, rue Carlton

bureau 1817

Toronto (Ontario)

M5B 1J3

Tél. : (416) 325-3265

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Department of Health and Social Services

2^e étage, Édifice Jones

11, rue Kent

C. P. 2000

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

C1A 7N8

Tél. : (902) 368-4900 ou (902) 368-5330 (travailleur social)

Fax : (902) 368-4969

Le Department of Health and Social Services offre divers services et dirige les victimes vers les bureaux appropriés selon le type de renseignements et d'aide sociale dont elles ont besoin.

Department of Justice and Attorney General Victim Services Program

C. P. 2000, 3, rue Queen

2^e étage

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

C1A 7N8

Tél. : (902) 368-4582

Fax : (902) 368-4514

Le Victim Services Program fournit des services axés sur le client à l'intention des victimes en assurant la confidentialité pour ces dernières. Les Victim Services aident leurs clients à toutes les étapes de leur cheminement dans le système de justice pénale.

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

www.gov.pe.ca

Bureau d'assurance du Canada Provinces de l'Atlantique

1-800-565-7189

Barreau de l'Île-du-Prince-Édouard

49, rue Water

C. P. 128

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

C1A 7K2

Tél. : (902) 566-1666

Fax : (902) 368-7557

Les objectifs du Barreau de l'Île-du-Prince-Édouard sont les suivants : faire valoir et protéger la justice publique, réglementer la pratique du droit et établir des normes au sein de la profession. Le Barreau réfère les intéressés à des avocats et reçoivent également des plaintes à l'égard du comportement de ces derniers.

Services communautaires en santé mentale

Richmond Centre, Charlottetown

Queen's Health Authority

Tél. : 368-4430

Survivors of Drinking and Driving

SODD

Tél. : 569-3108

Il s'agit d'un groupe de soutien qui vise à rassembler les victimes dans un environnement positif en vue de leur permettre d'amorcer le changement.

Bureau du procureur de la Couronne

108 Central Street

Summerside (Île-du-Prince-Édouard)

C1N 3L4

QUÉBEC

Barreau du Québec

445, boul. St. Laurent
Montréal (Québec)

H2Y 3T8

Tél. : (514) 954-3400

Fax : (514) 954-3407

www.barreau.qc.ca

Courriel : webmaster@barreau.qc.ca

Le mandat du Barreau du Québec consiste à assurer la discipline de la profession juridique et de veiller au respect de sa déontologie.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (C.A.V.A.C.)

775, boul. de la Carrière, bureau 207

Hull (Québec)

J8Y 6V1

Tél. : (819) 778-3555

Fax : (819) 778-2415

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels est un organisme communautaire qui fournit des services visant à aider les victimes d'actes criminels et leurs familles. Il offre des consultations téléphoniques, un soutien moral et des renseignements généraux sur les procédures judiciaires, les droits des victimes et les mesures que peuvent prendre ces dernières. La province compte de nombreux bureaux régionaux. Composer le numéro de téléphone ci-dessus pour obtenir plus de renseignements.

Service correctionnel du Canada (SCC) – Région du Québec

3, Place Laval, 2^e étage

Chomedey

Laval (Québec)

H7N 1A2

Tél. : (514) 967-3333

Fax : (514) 967-3326

La mission du Service correctionnel du Canada (SCC) — Région du Québec consiste à contribuer à la protection de la société en incitant activement les contrevenants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sécuritaire, sûr et humain.

Gouvernement du Québec

www.gouv.qc.ca

Société de l'assurance automobile du Québec

Tél. : (418) 643-7620 – à Québec ou 873-7620 à Montréal ou
1-800-361-7620, ailleurs dans la province

www.saaq.gouv.qc.ca

Ce bureau vient en aide aux victimes en ce qui a trait à leur indemnisation par suite de collisions de véhicules automobiles causant des blessures ou la mort. Il n'offre pas de dommages-intérêts pour les dommages causés aux véhicules. La province de Québec a son propre plan d'assurance en vertu duquel tous les résidents sont indemnisés par suite de collisions d'automobiles causant des lésions corporelles, peu importe la responsabilité. Composer un des numéros ci-dessus pour obtenir plus d'information.

Ministère de la Justice

Direction des communications

1200, route de L'Église

6^e étage

Sainte-Foy (Québec)

G1V 4M1

Tél. : (418) 643-5140

Fax : (418) 646-4449

Courriel : communications.justice@justice.gouv.qc.ca

www.justice.gouv.qc.ca

Le Ministère de la Justice a comme mission de promouvoir la reconnaissance et le respect des droits des citoyens. Le ministre collabore avec le procureur de la Couronne pour les affaires au civil et au criminel.

Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional du Québec

200, boul. René Levesque Ouest

Édifice Ouest, 2^e étage

Montréal (Québec)

H2Z 1X4

Tél. : (514) 283-4584

Fax : (514) 283-5484

La Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional du Québec, en tant que partie intégrante du système de justice pénale, prend en toute indépendance des décisions judiciaires sur la mise en liberté sous condition et sur la réhabilitation et formule des recommandations en matière de

clémence. Elle contribue à la protection de la société en favorisant la réintégration en temps opportun des délinquants comme citoyens respectueux des lois.

SASKATCHEWAN

Service correctionnel du Canada (SCC) – Région des Prairies

C. P. 9223

2313, Place Hanselman

Saskatoon (Saskatchewan)

S7K 3X5

Tél. : (306) 975-4850

Fax : (306) 975-4435

La mission du Service correctionnel du Canada (SCC) consiste à contribuer à la protection de la société en incitant activement les contrevenants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sécuritaire, sûr et humain.

Gouvernement de la Saskatchewan

www.gov.sk.ca

Law Society of Saskatchewan

1100 – 2500, avenue Victoria

Regina (Saskatchewan)

S4P 3X2

Tél. : (306) 569-8242

Fax : (306) 352-2989

Courriel : reception@lawsociety.sk.ca

www.lawsociety.sk.ca

La Law Society of Saskatchewan est l'organisme régissant les avocats de la province, qui sont ses membres. Elle réfère les intéressés à ses membres et reçoit également des plaintes à leur sujet.

Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional des Prairies

101 – 22nd Street East

6^e étage

Saskatoon (Saskatchewan)

S7K 0E1

Tél. : (306) 975-4228

Fax : (306) 975-5892

Aide aux victimes : 1-888-616-5277

La Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) – Bureau régional des Prairies, en tant que partie intégrante du système de justice pénale, prend en toute indépendance des décisions judiciaires sur la mise en liberté sous condition et sur la réhabilitation et formule des recommandations en matière de clémence. Elle contribue à la protection de la société en favorisant la réintégration en temps opportun des délinquants comme citoyens respectueux des lois.

Saskatchewan Department of Justice

1874, rue Scarth

3^e étage

Regina (Saskatchewan)

S4P 3V7

Tél. : (306) 787-8971

Fax : (306) 787-8878

Services aux victimes : (306) 787-3500 à Regina

Courriel : webteam@justice.gov.sk.ca

Le Saskatchewan Department of Justice administre la *Victims of Crime Act* et le programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels. La province compte plusieurs bureaux de services aux victimes. Composer le numéro ci-dessus pour obtenir plus de renseignements. Les victimes seront dirigées vers les sources de services et de soutien de leur région.

Saskatchewan Social Services

1920, rue Broad

Regina (Saskatchewan)

S4P 3V6

Tél. : (306) 787-4723 à Regina

ou 1-888-488-6385

Les Saskatchewan Social Services a en place un nombre de programmes d'intervention et de sécurité de revenu, notamment : le Saskatchewan Child Benefit, les Family Health Benefits et le Saskatchewan Employment Supplement. Pour obtenir des renseignements sur l'emplacement des différents bureaux régionaux, composer le numéro de téléphone ci-dessus.

Saskatchewan Trial Lawyers Association

C. P. 1482

Saskatoon (Saskatchewan)

S7K 3P7

Tél. : (306) 955-7850

Fax : (306) 955-7433

www.stla.sk.ca

Courriel : info@stla.sk.ca

La Saskatchewan Trial Lawyers Association (STLA) est un organisme sans but lucratif qui est engagé à faire valoir l'importance d'un procès juste et équitable pour toute personne ayant subi un préjudice à l'égard de ses droits. Les victimes de l'alcool au volant, en raison de l'assurance sans responsabilité, sont davantage exposées au risque et ne peuvent plus toucher l'indemnisation et les avantages auxquels elles avaient droit auparavant. La STLA cherche vigoureusement à faire réviser la législation pertinente et surveille, par l'entremise de ses membres, les injustices qu'elle perpétue.

YUKON

Ministère de la Santé et des affaires sociales

Yukon Government Administration Building
Social Services Branch H-4
C. P. 2703
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2C6
Tél. : (867) 667-5777

Le Ministère de la Santé et des affaires sociales est responsable de l'administration de programme d'aide financière y compris l'aide sociale.

Gouvernement du Yukon

www.gov.yk.ca

Barreau du Yukon

201 – 302, rue Steele
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2C5
Tél. : (867) 668-4231
Fax : (867) 667-7556

Le Barreau du Yukon fonctionne à titre d'organisme de réglementation pour les membres qui en font partie. Il répond aux questions et aux préoccupations soulevées à l'égard de ses membres.

Services d'aide aux victimes et Section de prévention contre la violence familiale

Ministère de la Justice
Direction des services correctionnels communautaires
C. P. 2703
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2C6
Tél. : (867) 667-8500 ou 1-800-661-0408, poste 8500 – Services aux victimes
Fax : (867) 393-6240
Courriel : Michael.Hanson@gov.yk.ca

Bureau de Dawson City

C. P. 1312
Dawson City (Yukon)
Y0B 1G0
Tél. : (867) 993-5831
Fax : (867) 993-6380

Bureau de Watson Lake

C.P. 622
Watson Lake (Yukon)
Y0A 1C0
Tél. : (867) 536-2541
Fax : (867) 536-7425

Les Services d'aide aux victimes et la Section de prévention de la violence familiale aident les victimes d'actes criminels à composer avec les conséquences du crime et travaille à éviter la revictimisation. Le bureau offre l'intervention en situation d'urgence, l'accompagnement en cour, les références et un soutien continu aux victimes d'actes criminels. Aucun programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels n'est en place au Yukon.

Ministère de la Justice : Services aux victimes

C. P. 2703 J-1
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2C6
Tél. : (867) 667-3508 ou 1-800-661-0401, poste 3508
Fax : (867) 393-6272
Courriel : resorative.justice@gov.yk.ca

Witness Administration Program

C. P. 2703 J-3
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2C6

Guide canadien de ressources pour les victimes
Imprimé par MADD Canada
6507C, chemin Mississauga
Mississauga (Ontario) Canada
L5N 1A6
Tél. : (905) 813-6233 ou 1-800-665-6233
Fax : (905) 813-8920
Courriel : maddinfo@madd.ca
www.madd.ca